

***Je me fous de l'État, excellente gestion, mémoire sélective.***

C'était au cours du Conseil municipal du 15 mars dernier.

L'ordre du jour se limitait à 5 dossiers, dont le plus important était le Rapport d'Orientation Budgétaire, c'est à dire, le prévisionnel du budget communal 2018 qui sera présenté en avril. Quelques échanges avec l'opposition que la presse n'a pas repris, et qui peuvent montrer qu'en notre qualité d'élus de l'opposition, nous ne sommes pas là pour dénigrer systématiquement mais pour traiter les dossiers avec objectivité.

Ce jour là, l'édile était visiblement décidé à en découdre avec l'État, qu'il juge responsable du dérapage de sa gestion. Qu'a-t-il lancé avec tant de hargne ?

« L'État se désengage ... il oblige à lever l'impôt ... il est dangereux ... je n'ai pas peur de le dire ... je suis le représentant de l'État » Et avec l'aplomb qu'on lui connaît, il a affirmé qu'il gérait « des postes régaliens ». Le voilà installé dans le fauteuil d'un Ministre d'État !! Et pour conclure, il a lancé : « Je me fous de l'État ! »

Il est en colère parce que « les communes n'auront plus les moyens ». Le transfert de la gestion des passeports pose problème : pour 5 000 actes, il faut 3 personnes ; coût 120 000 € alors que la rétribution de l'État est de 12 000 €.

Puis il s'en est pris aux représentants de l'État, en l'occurrence les préfets : « en 2008 ils existaient » sous entendu en 2018 ils sont transparents pour l'édile. Quant aux Conseillers de la Chambre Régionale des Comptes, « ils font dire n'importe quoi aux chiffres ».

Et de son ego toujours aussi haut perché, il a lancé : « Nous faisons très bien. Nous sommes fiers. Nous avons une excellente gestion. Je me félicite. Nous partirons en 2020 fiers de ce que nous avons fait. »

Mais qu'avait donc dit l'opposition pour déclencher ces jérémiades empreintes de gloriole ?

1/- Pourquoi ce report de seulement 450 00 € ? Qu'advient-il ultérieurement, d'autant que les recettes restent stables ?

Réponse de l'adjointe aux finances : 70% des investissements ont été réalisés !

L'opposante : Qu'en aurait-il été si le % eut été supérieur ??

2/- Je doutais de la sincérité des budgets précédents, vu les inscriptions qui avaient été faites. Ainsi, en 2017, vous annonciez pour la CAB un paiement de 1 600 k€, alors qu'il serait de 918 k€. De même, nous n'avions pas vu le plan de financement de la salle des fêtes.

Réponse de l'adjointe aux finances : il était logé dans un global du Chapitre 21

« immobilisations corporelles », sans ligne spécifique.

L'opposante estimant que 900 000 € auraient mérité d'être mieux clarifiés, la réponse fut :

« nous verrons à une vision plus claire au Budget primitif ».

3/- Autres questions :

L'autorisation de programme de la salle des fêtes est difficile à suivre. De même pour la CAB. Y a-t-il des retards dans les travaux ?

Réponse : « je m'efforcerai de vous apporter, au prochain Conseil, des précisions ».

4/- L'inscription d'une ligne d'emprunt de 1 500 000 € sera-t-elle suffisante ? Considérant la situation en général, le contexte national, n'était-il pas imprudent d'engager de si gros investissements ?

L'édile n'aime pas cette question et s'emballa en déclarant qu'il n'avait pas le droit d'emprunter, que l'État l'en empêche !

Difficile d'analyser de tels propos, alors que la conjoncture, la renégociation des emprunts, auraient permis de bénéficier de taux de 1/1,50 % et offrir ainsi une marge de liquidités non négligeable. Mais là, pas question d'avoir une telle perspective, car la faute repose sur ce qui existait en 2008 !

10 ans plus tard, nous en sommes toujours au même point. Aucune évolution dans les esprits : c'est la faute à l'État ; c'est la faute aux autres. Pourtant, en 2008, l'excédent était de 750 000 € et pas 450 000 € comme aujourd'hui, et nous avons en échange une école, une crèche, des locaux associatifs mis aux normes, un cimetière agrandi, et non pas le chaos circulatoire dans nos avenues depuis bientôt 1 an, sans compter une école dans laquelle il pleut, et une salle des fêtes toujours fermée alors qu'elle aurait dû rouvrir au 4ème trimestre 2017 !!

Autre point soulevé par l'opposition, afin de rectifier le tir par rapport aux annonces de la presse régionale : le crématorium ne nous coûte pas 0 € mais 742 796 € TTC.

Une fois de plus, nous voilà trompés par des annonces dignes d'un politique qui nous leurre. Conclusion de ces échanges entre un édile qui se dit un vrai politique et une opposante qui n'est pas là « pour faire du tricot », qui est, elle, apolitique au sens vrai du terme et ne s'en prend pas à l'État pour défendre son point de vue.

L'opposante : vous regardez trop en arrière. Vous avez une mémoire sélective !

L'édile : nous avons une excellente gestion. A vous d'en juger chers lecteurs internautes.{jcomments on}